

Certipaq Bio

VEGETAL ASSOCIE

**LIEU DIT LE PETIT MONTOUCHET
72240 CURES**

La Roche Sur Yon, le 17/01/2020

Votre engagement en Agriculture Biologique
Votre numéro d'opérateur : **55476**
Votre chargé de certification : **REGNAULT Justine**

Bonjour,

Nous accusons réception de votre dossier d'engagement complet le 03/01/2020.

Vous trouverez ci-joint votre attestation d'engagement vous permettant de poursuivre cette démarche et recevrez via un prochain mail votre facture liée à votre engagement. Sur demande, nous pouvons vous envoyer ces documents en format papier.

Afin de préparer le premier contrôle (en vue de votre habilitation), nous vous demandons de bien vouloir :

- 1) réaliser des photocopies des documents suivants :
 - déclarations de surfaces (registre parcellaire PAC) de l'année en cours (à défaut de l'année précédente).
- 2) tenir à disposition du contrôleur les éléments descriptifs de votre activité, notamment :
 - plan et références cadastrales de toutes vos parcelles ou îlots,
 - plan des bâtiments,
 - plan de situation global de votre exploitation et de toutes les surfaces vous appartenant,
 - factures de l'année en cours,
 - plan d'épandage le cas échéant,
 - fiches techniques détaillées de vos intrants utilisés en AB (sacs de semences vides, compositions d'engrais, composition d'aliments du bétail, emballages des produits de nettoyage, ordonnances vétérinaires...etc).

Etiquetage et références à l'agriculture biologique (code organisme de CERTIPAQ BIO : FR BIO 09) :

Tout étiquetage doit être validé par CERTIPAQ BIO avant utilisation. Pour ce faire, veuillez fournir à CERTIPAQ BIO vos projets d'étiquetage pour avis et validation à bio@certipaq.com

Vous trouverez sur la page AB du site internet de CERTIPAQ BIO www.certipaqbio.com, les règlements à respecter pour obtenir la certification AB, à savoir :

- la réglementation 834/2007 & 889/2008, le guide de lecture pour l'application des règlements et le guide de lecture étiquetage.
- le logo européen (obligatoire) ainsi que le règlement d'application n°271/2010 qui définit les règles graphiques et d'utilisation du nouveau logo européen,
- le logo AB (facultatif) ainsi que les règles d'usage de la marque « AB ».

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations les meilleures.

P. ROSSET
Responsable certification AB



----- Certipaq Bio -----

77 Impasse Jean Mouillade - 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. 02 51 05 41 32 - bio@certipaq.com FR-BIO-09

SAS au capital de 501 000 € - SIREN : 790 189 492 - RCS La Roche Sur Yon

CERTIPAQ BIO

Organisme certificateur agréé par les pouvoirs publics sous le numéro FR-BIO-09,
atteste que l'opérateur

VEGETAL ASSOCIE

**LIEU DIT LE PETIT MONTOUCHET
72240 CURES**

s'est engagé le 01/01/2020 et porte le n° 55476

**auprès de CERTIPAQ BIO pour la certification du mode de production biologique
et avoir validé sa notification auprès de l'Agence Bio.**

Pour CERTIPAQ BIO, le Président



Pour faire valoir ce que de droit.

Ce présent document n'a pas de valeur de certificat
et ne remplace pas le contrat de certification de produits issus de l'agriculture biologique.

----- **Certipaq Bio** -----

77 Impasse Jean Mouillade - 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. 02 51 05 41 32 - bio@certipaq.com FR-BIO-09

SAS au capital de 501 000 € - SIREN : 790 189 492 - RCS La Roche Sur Yon